

PREFET DU MORBIHAN

Demande de dérogation à l'article L.411-1 du Code de l'environnement

Direction
Départementale des
Territoires et de la Mer
du Morbihan

Consultation du public du 10 au 25 août 2020 inclus

**Dérogation pour la destruction de nids d'Hirondelles rustiques (*Hirundo rustica*)
dans le cadre de la rénovation d'une ancienne ferme**

Service
Eau, Nature et Biodiversité
Unité Nature, Forêt, Chasse

NOTE DE PRÉSENTATION

1 allée du Général Le
Troadec
BP 520
56019 Vannes

Dans le cadre de la rénovation d'une longère s'inscrivant dans un projet d'éco-hameau sur une ancienne ferme située sur la commune d'Allaire, la société civile LE VAL, sollicite, sur la base de l'article L.411-2-4 du code de l'environnement, une dérogation aux interdictions visées à l'article L.411-1 dudit code pour :

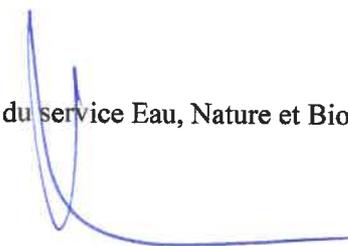
◇ la destruction de 23 nids d'hirondelles rustiques (*Hirundo rustica*)

L'enlèvement des nids est prévu en dehors de la période de nidification de l'espèce. Afin de compenser la perte d'habitat pour les hirondelles rustiques, 40 nids artificiels ont été installés dans un bâtiment agricole situé à 60 m de la longère qui sera rénovée.

En application des articles L.123-19 et L.123-19-2 du code de l'environnement, relatifs à la participation du public aux décisions administratives ayant une incidence sur l'environnement, le dossier portant demande de dérogation pour la destruction de nids de l'espèce mentionnée ci-dessus, accompagné de la présente note d'information est rendu accessible au public pendant une durée de quinze jours **du 10 au 25 août 2020 inclus** directement en ligne sur le site Internet des services de l'État du Morbihan.

Pendant cette période, le public pourra faire valoir ses observations soit par mail à l'adresse suivante: ddtm-sbef-nfc@morbihan.gouv.fr soit par courrier à la DDTM du Morbihan- Service Eau, Nature et Biodiversité - Unité Nature, Forêt et Chasse - procédure de participation du public -1 allée du Général Le Troadec - BP 520 - 56019 Vannes cedex.

Le Chef du service Eau, Nature et Biodiversité



Jean-François CHAUVET